

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



Compte-rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » 10 décembre 2020

Lieu : Salle Roland Dagnaud – MORET LOING et ORVANNE

Rédigé par : Marion GRIMAUD – Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Diffusé le : 6 janvier 2021

La présentation ainsi que ce compte-rendu sont également téléchargeables sur le site Internet du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain/documents-a-telecharger>

Personnes présentes ou représentées

NOM	PRENOM	ORGANISME
ZAKEOSSIAN	Dikran	Président du comité de pilotage, Maire de la commune de Moret Loing et Orvanne
NOUALLET	Dorine	Adjointe au chef du Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels, Direction Départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne
STONINA	Jessica	Chargée d'instruction biodiversité dont Natura 2000 - Direction Départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne
CLEMENT-PALLEC	Romain	Chargé d'étude Natura 2000, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE)
JACHET	Stéphane	Communauté de Communes Moret Seine et Loing, Chargé de mission Tourisme / Natura 2000 / Cours d'eau
GRIMAUD	Marion	Chargée d'étude Natura 2000, Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
VILLALTA	Rémi	Chargé de missions Milieux aquatiques, Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
LETERTRE	Lucille	Conseil Départemental de Seine et Marne / Service SEPOMA
REVEL	CORINE	Office Français de la Biodiversité (OFB)
THERIAL	Jean-Jacques	Président du comité de bassin Loing Aval (EPAGE)
DEMARTY	Anaïs	Seine et Marne Environnement
NAUDET	Gilles	PRO NATURA Île-de-France
POTIEZ	Sophie	Syndicat des Forestiers privés d'Ile de France (FranSylva IdF)

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



NOM	PRENOM	ORGANISME
LAUER	Marine	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Centre val de Loire / Île-de-France
PECHEROT	Didier	AAPPMA « La Truite de Moret sur Loing»
BARACHONT	Floriant	Président du Club de canoë kayak ADSCE
TANGUY	Gaël	Commune de Moret Loing et Orvanne
PERINI	Marie-Claire	Commune de la Genevraye
REMOND	Thierry	Maire adjoint de la commune de Saint-Pierre les Nemours
CAPSALIS	Rony	Commune de Nanteau-sur-Lunain
HENRI	Jean-Claude	Commune de Treuzy-Levelay
MOURICHON	Véronique	Commune de Bourron-Marlotte
GUINHUT	Isabelle	Commune de Darvault
BALLAND	Gérard	Commune de Nonville

Personnes excusées :

Louis ALBESA (secrétaire général de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL)), Marie Pierre PINON (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Île de France), M. Guillaume CAZAURAN (Conseiller municipal de la commune de Nemours), Pascal CATERINI et Caroline MOREL (Voies Navigables de France), Fabrice MARTINET (Agence de l'eau Seine Normandie), Mme. LAGILLE (Mairie de CHATEAU LANDON), M. Vincent CHIANESE (Maire de Vaux-sur-Lunain), Elisabeth de VIGNERAL (Syndicat Interdépartementale de la Propriété Privée Rurale d'Île de France), Claire HERBLOT et Stéphane BIK (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loing (EPAGE)).

Ordre du jour de la réunion :

- ✓ Élection du Président du Comité de Pilotage
- ✓ Présentation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- ✓ Les actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » en 2019 et 2020 - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- ✓ Les perspectives pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » pour l'année 2021 - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- ✓ Présentation de l'étude financée par la DRIEE et menée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien pour le projet d'extension du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »
- ✓ Temps d'échanges

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



Déroulé de la réunion

Dorine NOUALLET introduit la réunion et ses objectifs, en remerciant les participants pour leur présence. Un tour de table est effectué afin que chaque participant se présente.

Il est ensuite demandé aux personnes présentes de voter pour élire le nouveau président du Comité de Pilotage. Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN, Maire de la commune de Moret Loing et Orvanne était le seul candidat à la présidence et a été élu à l'unanimité. M. ZAKEOSSIAN a ensuite pris la main pour diriger le Comité de Pilotage.

Marion GRIMAUD présente le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain », les actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB lors des années 2019 et 2020 et les perspectives pour 2021.

Dorine NOUALLET présente les Evaluations des Incidences Natura 2000 et les projets qui y ont été soumis en 2019 et 2020 ainsi que les travaux et projets ayant eu des impacts connus sur les deux rivières

Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN ouvre la discussion sur l'avenir du site Natura 2000 et sur les orientations de l'animation du site.

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



1. Communication et sensibilisation

L'animatrice du site commence par une présentation générale de la politique Natura 2000 et sur le site « Rivières du Loing et du Lunain ». M. ZAKEOSSIAN intervient sur l'imprégnation des membres du COPIL sur les sujets traités dans le cadre de l'animation du Document d'Objectif (DOCOB) qui n'est pas égale pour tout le monde. Il est proposé par M. ZAKEOSSIAN d'inclure l'animatrice Natura 2000 dans les conseils municipaux des communes présentes sur le site pour sensibiliser les élus sur Natura 2000 et les impliquer dans la préservation de la biodiversité de leur territoire.

Trois animations scolaires ont eu lieu en 2019 sur le Loing. En 2020, aucune animation n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Le président s'interroge sur le nombre de sollicitations pour des animations ou des manifestations. L'animatrice répond que le marché du site Natura 2000 ne prévoit qu'une seule animation scolaire par rivière, soit une sur le Loing et une sur le Lunain. M. ZAKEOSSIAN propose que les communes s'organisent pour que les animations aient lieu dans toutes les communes concernées par le site Natura 2000 et pour que ça ne soit pas toujours les mêmes qui en bénéficient.

Une animation a d'ores et déjà été planifiée pour le 22 juin 2021 avec l'école primaire de Treuzy-Levelay sur le Lunain.

2. Suivi scientifique des espèces d'intérêt communautaire

La reproduction de la Lamproie de planer n'a pu être observée en 2019. Ce suivi est effectué depuis 2016 mais n'apporte pas de résultat supplémentaire à ceux obtenus par pêche électrique. De plus, ce travail est très chronophage. Il a été décidé de ne pas reconduire ce suivi en 2020.

Le suivi des espèces piscicoles s'est poursuivi en 2019 et 2020 avec la réalisation d'inventaires par pêche électrique. Les quatre espèces piscicoles d'intérêt communautaires sont présentes sur les deux rivières, le Loing et le Lunain. Cela a de nouveau pu être vérifié au cours des inventaires de 2019 et 2020. Une station supplémentaire a été inventoriée en 2020 à l'amont du Canal d'Episy dans le but de mesurer l'efficacité de l'ouverture de la vanne depuis 2017. La restauration de la continuité du transit sédimentaire semble avoir été bénéfique aux espèces d'intérêt communautaire car des belles populations de chabots et de lamproies de planer ont pu être observées sur la station.

M. ZAKEOSSIAN est intervenu à la suite de la présentation des suivis écologiques pour faire part de son attente concernant les résultats. Il est suggéré d'avoir une vision plus globale sur l'état des populations piscicoles dans les rivières de façon à identifier les possibles marges de progression et définir les orientations de gestion à mener sur les rivières. Une réponse est apportée par Marion GRIMAUD, l'animatrice Natura 2000, qui explique que l'interprétation des résultats de suivis sera revu en 2021 pour permettre d'avoir une vision sur l'ensemble de la rivière. Il est par exemple envisagé de comparer la population observée par pêche électrique à celle attendue en théorie d'après la biotypologie de Verneaux. La DDT évoque également l'objectif d'ajouter de nouvelles stations de pêches en 2021 ou en 2022 sur des lieux soumis à des pressions telles que des pollutions pour évaluer les éventuels impacts que cela pourrait avoir sur les populations d'espèces d'intérêt communautaire.

Une observation a été apportée par Monsieur PECHEROT, président de l'AAPPMA « Les Truites de Moret sur Loing » concernant la population de vairons qui semble en déclin ces dernières années. Il s'interroge sur le fait que cette espèce ne soit pas évoquée dans la présentation de l'animatrice.

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



L'animatrice précise que dans le cadre des suivis effectués pour le réseau Natura 2000, seules les espèces d'intérêt communautaires (chabot, loche de rivière, bouvière et lamproie de planer) font l'objet d'un suivi approfondi.

M. ZAKEOSSIAN ajoute qu'il serait intéressant de se servir de ces espèces pour mettre en avant d'autres espèces piscicoles qui parlent peut-être plus au grand public telles que le goujon, la truite ou l'anguille pour communiquer sur le site Natura 2000.

3. Evaluation des Incidences Natura 2000

Sur le volet « évaluation des incidences », certains projets ou certaines utilisations de la rivière ne sont pas soumis à évaluation des incidences. Malgré tout, dès qu'un projet ou une manifestation est identifié sur les rivières, les porteurs de projets ou les organisateurs sont conseillés et accompagnés pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

M. ZAKEOSSIAN évoque la surfréquentation estivale de la rivière à Moret-sur-Loing et dans toutes les communes le long de Loing. Il s'interroge sur les préjudices que cela peut causer au site Natura 2000 et sur les actions qui peuvent être menées pour enrayer le problème. La DDT répond que la sensibilisation du public est importante. Cela peut être fait en installant des panneaux de sensibilisation ou en faisant proposer de signer une charte de bonne pratique aux loueurs de canoë kayak.

M. BARACHON, président du club de canoë-kayak ADSCE, intervient également sur le sujet de la surfréquentation estivale et évoque la présence des loueurs de canoë sur le Loing qui ne respecteraient pas les bonnes pratiques sur la rivière. M. JACHET explique que ce sont le plus souvent les pratiquants du loisir plutôt les loueurs qui ne sont pas respectueux de la rivière. Il ajoute que les loueurs sont pour certains signataires de la charte du département ainsi que de la charte de la réserve de biosphère.

Il est proposé d'organiser avant la prochaine période estivale une réunion multipartite à ce sujet afin d'évoquer l'ensemble des problématiques avec les acteurs concernés.

4. Veille à la cohérence des politiques publiques

Dans le cadre du volet veille à la cohérence des politiques publiques, l'animatrice intervient sur les projets de restauration de continuité écologique, qui constitue, un objectif prioritaire du document d'objectifs pour l'amélioration de l'état de conservation des habitats d'espèces communautaires.

M. THERIAL, représentant de l'EPAGE du Loing, insiste sur l'importance d'une bonne coordination et de bien définir le rôle de l'EPAGE et de l'animatrice Natura 2000 pour qu'ils soient complémentaires.

M. ZAKEOSSIAN demande s'il existe un enjeu Natura 2000 dans la restauration des continuités écologiques. Rémi VILLALTA explique qu'il existe un enjeu pour la grande alose, une espèce migratrice. La grande alose est inscrite au DOCOB du Loing Lunain comme espèce d'intérêt communautaire bien qu'elle ne soit pas présente sur le site. Une restauration des continuités écologiques serait bénéfique à l'espèce et elle pourrait apparaître sur le Loing où des habitats favorables potentiels sont présents.

M. THERIAL a ensuite exposé les projets de restauration de continuité écologique en cours sur le site. Sur la commune de Nemours, le projet de rivière de contournement est en cours mais est ralenti par la commune qui demande plus de précisions sur les débits de chaque bras et sur l'évolution des hauteurs d'eau dans le cas de différents scénarios.

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIÈRES DU LOING ET DU LUNAIN »



Les travaux de restauration de la zone humide de l'Île de Perthuis à Nemours ont été réalisés. Un suivi naturaliste sera effectué par Seine-et-Marne Environnement en 2021 pour évaluer les effets de la restauration sur la biodiversité de l'Île.

La restauration des berges à Portonville est terminée.

M. THERIAL signale qu'il existe des problèmes liés à l'assainissement collectif sur les secteurs de Portonville et Gandelles.

M. THERIAL informe que l'entretien des ripisylves effectué par l'EPAGE est aujourd'hui subventionné de seulement 40% par l'Agence de l'Eau de Seine Normandie.

5. Contractualisation

Deux contrats Natura 2000 sont en cours sur le site « Rivières du Loing et du Lunain ». Un contrat a été signé en 2018 sur la commune de Nanteau-sur-Lunain par un propriétaire privé pour stopper la tendance à l'embroussaillage d'une mégaphorbiaie et supprimer une espèce indésirable afin de tendre vers un habitat communautaire en meilleur état de conservation. Un deuxième contrat a été signé par PRO-NATURA Ile-de-France pour restaurer et entretenir une prairie maigre de fauche à Moret sur Loing.

M. NAUDET, représentant de PRO NATURA, souligne la difficulté rencontrée pour trouver un agriculteur qui fauche et exporte les produits de fauche comme demandé par le cahier des charges du contrat Natura 2000. Il demande un appui pour trouver un nouvel agriculteur ou un prestataire différent qui respecterait les termes du contrat.

La DDT répond en précisant que le signataire du contrat peut faire appel au prestataire qu'il a identifié dans sa demande de subvention (au moins deux devis comparatifs). Dans le cas où le prestataire retenu ne peut plus assurer le service, le bénéficiaire du contrat peut proposer un nouveau prestataire dès lors qu'il tient informer les services instructeurs. Pour les particuliers et les associations, les contrats Natura 2000 sont pris en charge à 100 % par des subventions publiques.

M. ZAKEOSSIAN demande si une commune peut intervenir en tant que prestataire. La DDT confirme en précisant que dans ce cas, la commune est un sous-traitant du particulier et doit lui adresser une facture. M. le Maire propose à M. Naudet d'étudier d'autres prestations, type écopâturage pour l'entretien de milieux ouverts.

Pour l'année 2021, l'animatrice continuera de porter attention suivre les contrats en cours et favorisera l'émergence de nouveaux contrats ou signature de chartes.

6. Projet d'extension du site Natura 2000

Le site Natura 2000 actuel est constitué essentiellement du lit mineur du Loing et du Lunain, ainsi que quelques milieux adjacents. La vallée du Loing ainsi que les vallées de ses affluents franciliens (Lunain, Fusain, Orvanne) présentent des enjeux majeurs non pris en compte actuellement par le site Natura 2000 (prairies humides, forêts alluviales, pelouses calcaires, dalles calcaires, etc).

L'étude menée par la CBNBP a pour objectif d'actualiser la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 existant pour obtenir une cartographie exhaustive des habitats des

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



fonds de vallées. Le but étant d'avoir une meilleure connaissance des enjeux situés sur les coteaux calcaires de ces vallées et de disposer d'une base scientifique robuste en vue de justifier la pertinence d'étendre le site Natura 2000 sur les milieux les plus intéressants d'un point de vue écologique.

Le périmètre d'étude a été défini avec le CBNBP, la DRIEE et l'animatrice Natura 2000 du site « Rivières du Loing et du Lunain » en 2020. Le périmètre retenu couvre environ 3200 hectares.

En 2020, environ un tiers de l'étude a été réalisé (notamment en raison de la crise sanitaire). Elle se poursuivra en 2021, afin de finaliser les inventaires sur le terrain.

Si une procédure d'extension était envisagée à l'issue de l'étude du CBNBP, elle ne serait lancée qu'après échanges et accord du comité de pilotage. À partir de là, chaque commune concernée serait consultée individuellement afin d'affiner le périmètre d'extension (concordance des zones à urbaniser, opportunité d'extension et projets connus, prise en compte des enjeux économiques, ...), le périmètre final étant soumis à la validation par le COPIL.

Mme. POTIEZ de FranSylva IdF souligne l'importance de prévenir les propriétaires privés avant de pénétrer sur leurs parcelles et de communiquer sur l'étude en cours pour l'extension du site Natura 2000.

M. ZAKEOSSIAN est favorable au projet d'extension du site Natura 2000. Il insiste sur l'intérêt à rejoindre les différents espaces Natura 2000 du territoire qu'il qualifie d'exceptionnel. Il explique que la richesse du patrimoine de la Vallée du Loing et du Lunain est peu présente dans l'esprit du grand public car elle se retrouve souvent effacée par la proximité de la Forêt de Fontainebleau. La construction d'un grand ensemble naturel serait intéressant pour refaire découvrir la richesse du territoire au public.

7. Perspectives

M. ZAKEOSSIAN clos la réunion en soulignant le fait que la tenue d'un seul Comité de Pilotage par an n'est pas suffisant et qu'il serait intéressant d'en faire au moins deux par an. Il propose également de former des groupes de travail thématiques pour faire avancer les différents projets en cours et définir les priorités.